

Sommaire :

1. Syndicalisation un effort indispensable
2. Modalités pratiques
- 3 pour le respect des droits de chacun, pour notre métier , pour le service public

13 bis rue Beccaria 75589 Paris cedex 12 ☎01.44.75.13.84

Aux Militants du SNES dans les établissements **SYNDICALISATION : UN EFFORT INDISPENSABLE**

Les résultats des élections professionnelles, qui marquent un renforcement du Snes en tant qu'organisation majoritaire constituent un encouragement fort à poursuivre et à traduire ce résultat en ré adhésions au Snes et en adhésions nouvelles

- ◆ L'actualité(loi Fillon, remplacements, précarité, rentrée 2005, budget 2006, salaires, carrières, ZEP)) fait plus que le confirmer : le pouvoir s'obstine dans une politique de remise en cause des droits et garanties statutaires des personnels, et de mise à bas du service public.

Deux attitudes seulement sont possibles :

- ◆ **laisser faire** et tout ce qui se passe, avec la frénésie libérale antisociale et anti-service public qui est la marque de fabrique majeure de ce gouvernement, montre que les dégradations peuvent se succéder largement jusqu'à l'inimaginable.
- ◆ **ou faire face** même si ce n'est pas facile face à un tel rouleau compresseur, avec des motifs d'espoir : l'isolement de ce pouvoir, son discrédit majeur, l'impact du thème des services publics sur la population...
- ◆ L'outil syndical seul peut permettre de **mener la bataille dans la durée**, de s'exprimer sur tous les sujets, à tous les niveaux, bref d'opposer à ceux qui nous agressent non pas des individus, non pas des groupes isolés, mais une organisation puissante.
- ◆ Au moment où l'heure est à la remise en cause de nos droits, et par la même de notre liberté dans l'exercice de notre métier, l'organisation syndicale est aussi un outil indispensable dans ce domaine, avec nos élus, notre capacité d'accueil, d'écoute, et d'intervention auprès de l'administration.
- ◆ **Dans la bataille en cours, l'évolution de la syndicalisation au Snes est un test, un élément important du rapport de forces.**
Et il est possible d'avancer sur ce terrain : en montrant aux collègues non à jour les enjeux actuels et comment **après les élections professionnelles** leur décision de se syndiquer ou non peut peser sur ces enjeux, dans le bon ou le mauvais sens.

RELANCER

- ◆ **En priorité, Les collègues syndiqués l'an dernier avant le 31/12/05** et pour l'instant, encore non à jour (NAJ) de leur cotisation 2005/2006 (réduction d'impôt sur année 2005)
- ◆ **L'ensemble des collègues** : il est possible de gagner un nombre important d'adhésions nouvelles parmi les non-syndiqués actuels à condition de s'adresser à eux en leur montrant les enjeux réels.

A chacun de nous de contribuer en ce sens pour que le Snes, puisse jouer pleinement son rôle.

Modalités

pratiques :du nouveau

La réduction d'impôt s'élève maintenant à 66% du montant de la cotisation sur leur impôts 2005 (portant sur les revenus de 2005).
Ex: un prélèvement au 6^{ème} échelon certifié correspond à 4,71 Euros : pas plus qu'une revue !

A votre disposition dans cet envoi :

- ↳ Bulletin(s) d'adhésion
- ↳ Tract(s) à remettre aux collègues
- ↳ Liste des collègues de l'établissement avec situation syndicale

Permanences du secteur trésorerie

Mardi après-midi
Mercredi après midi
Vendredi matin

Rappel : sur le site du Snes les syndiqués peuvent vérifier et corriger en ligne les informations au fichier les concernant.